

Avis de constitution

SOCIETE « EPV LES MERVEILLES DE NOORA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY DJOROGOBITE, CITE SIR, Lot
91, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/12/2025 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 04/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV LES MERVEILLES DE NOORA
SARL »

Objet : - La création et la gestion d'un établissement scolaire d'enseignement privé garderie, préscolaire, primaire.
- Transport

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DJOROGOBITE, CITE SIR, Lot 91, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme BAKAYOKO NAWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06656 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80192/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

